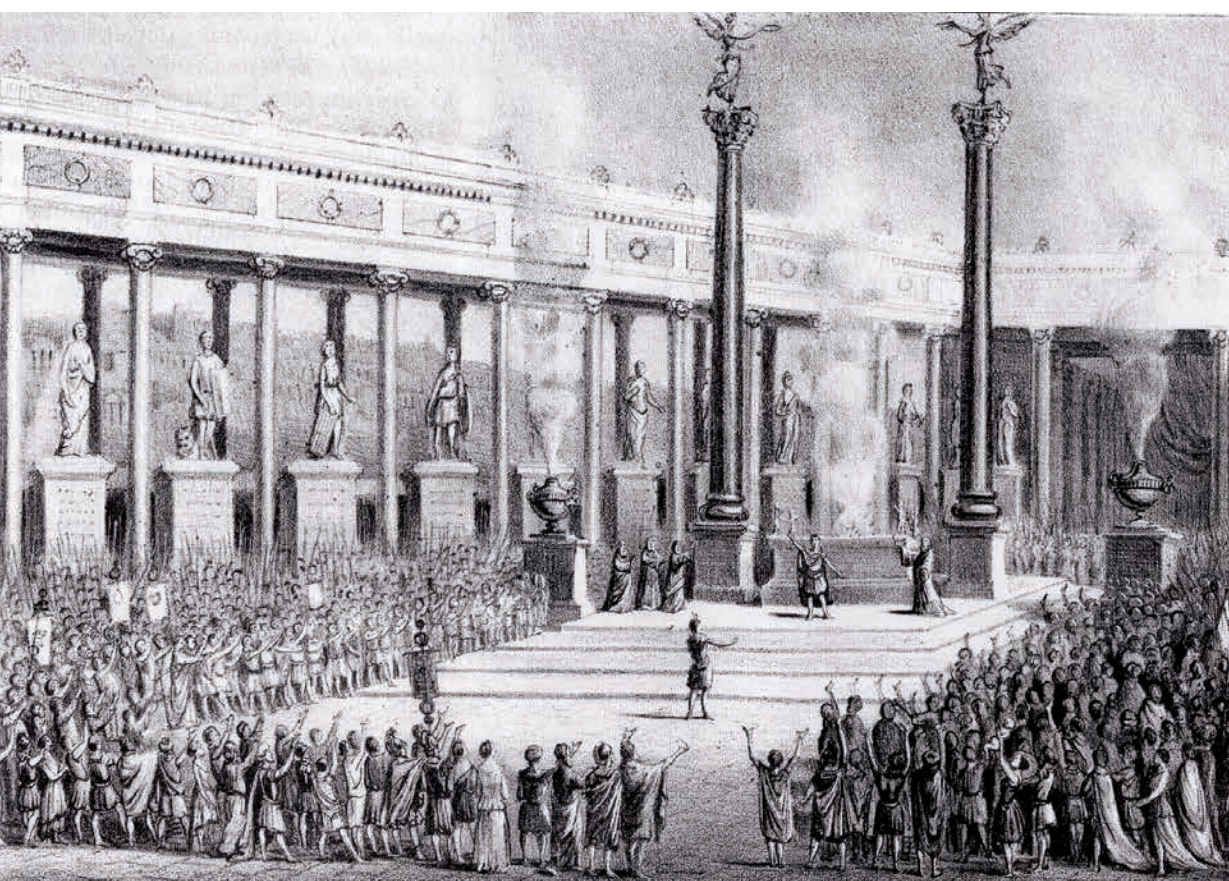


LE SANCTUAIRE FÉDÉRAL DES TROIS GAULES À LYON



Le sanctuaire des Trois Gaules (lithographie du XIX^e siècle).

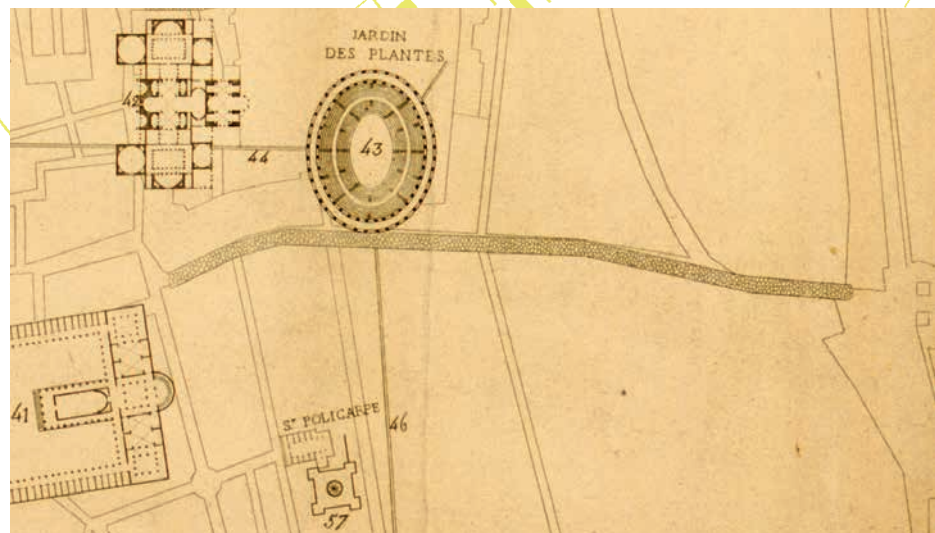
C'est sur un territoire commun aux soixante cités de la Gaule, surmontant un quartier d'habitations de la ville gauloise de Condate (autour de l'actuelle place Sathonay), à proximité de la voie du Léman (actuelle montée des Carmélites) et face à la colonie, que fut installé le sanctuaire, célèbre dans tout l'Occident romain, où se réunissait chaque 1^{er} août le **conseil des Gaules** : véritable organisme politique, constitué de délégués choisis par leur peuple, il combinait fonction religieuse et rôle administratif et financier et témoignait chaque année son loyalisme à l'empereur et sa fidélité à Rome.

LE TÉMOIGNAGE DES TEXTES ANCIENS

Espace consacré à Rome et à Auguste, son existence est attestée par plusieurs textes antiques (Strabon, Suétone...), qui nous apportent les informations suivantes :

- le sanctuaire fut inauguré en 10 avant notre ère
- il est dédié par les soixante nations gauloises à César Auguste
- il est établi « au confluent des deux fleuves »
- il comportait un autel monumental et était orné des statues représentant les soixante peuples gaulois.

- Dans l'Antiquité, un **sanctuaire** est une aire sacrée délimitée par une enceinte, matérialisée ou non.
- **Les Trois Gaules** désignent les trois provinces impériales issues du découpage du territoire conquis (la Lyonnaise, la Belgique et l'Aquitaine). La quatrième province, sénatoriale, était la Narbonnaise, romanisée 70 ans plus tôt.



A.-M. Chenavard, Lyon antique restauré (1850) : détail du secteur des Pentes.

L'EMPLACEMENT DU SANCTUAIRE DES TROIS GAULES

De l'autel, on ne connaît que sa représentation au revers de monnaies impériales frappées à Lyon au I^{er} siècle de notre ère.



As de Tibère représentant l'autel fédéral.
© Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.

Une hypothèse, aujourd'hui abandonnée, plaçait l'autel dans le quartier d'Ainay pour plusieurs raisons :

- Strabon le localisait « au confluent même des deux fleuves » (mais le lieu de confluence à Lyon s'est déplacé durant l'Antiquité)
- Grégoire de Tours situait le lieu du martyre à Athanacum (ancien nom d'Ainay)
- les colonnes de syénite soutenant la coupole de l'église d'Ainay étaient considérées comme provenant de l'autel monumental.

La découverte des plaques de marbre décorées de guirlandes en contrebas du Jardin des Plantes et d'un fragment d'inscription *RO[mae et Augusto]* rue du Jardin des Plantes a suscité dès le XIX^e siècle l'hypothèse d'une localisation sur les pentes de la colline de la Croix-Rousse.

Suite à l'observation, dans plusieurs caves de la rue Burdeau, d'une épaisse maçonnerie et d'une « ligne de murailles », déjà repérée au moment du percement de la rue en 1831-1832, l'archéologue Amable Audin, à partir des années 1950, a proposé une hypothèse aujourd'hui contestée par certains : il restituait dans ce secteur une terrasse monumentale supportant une rampe d'accès qui conduirait à l'amphithéâtre ; l'autel fédéral aurait été installé au faite de la rue, aujourd'hui encore marqué par une double pente culminant à hauteur de la rue Pouteau.

Couronne en bronze et feuille d'or.
© Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.

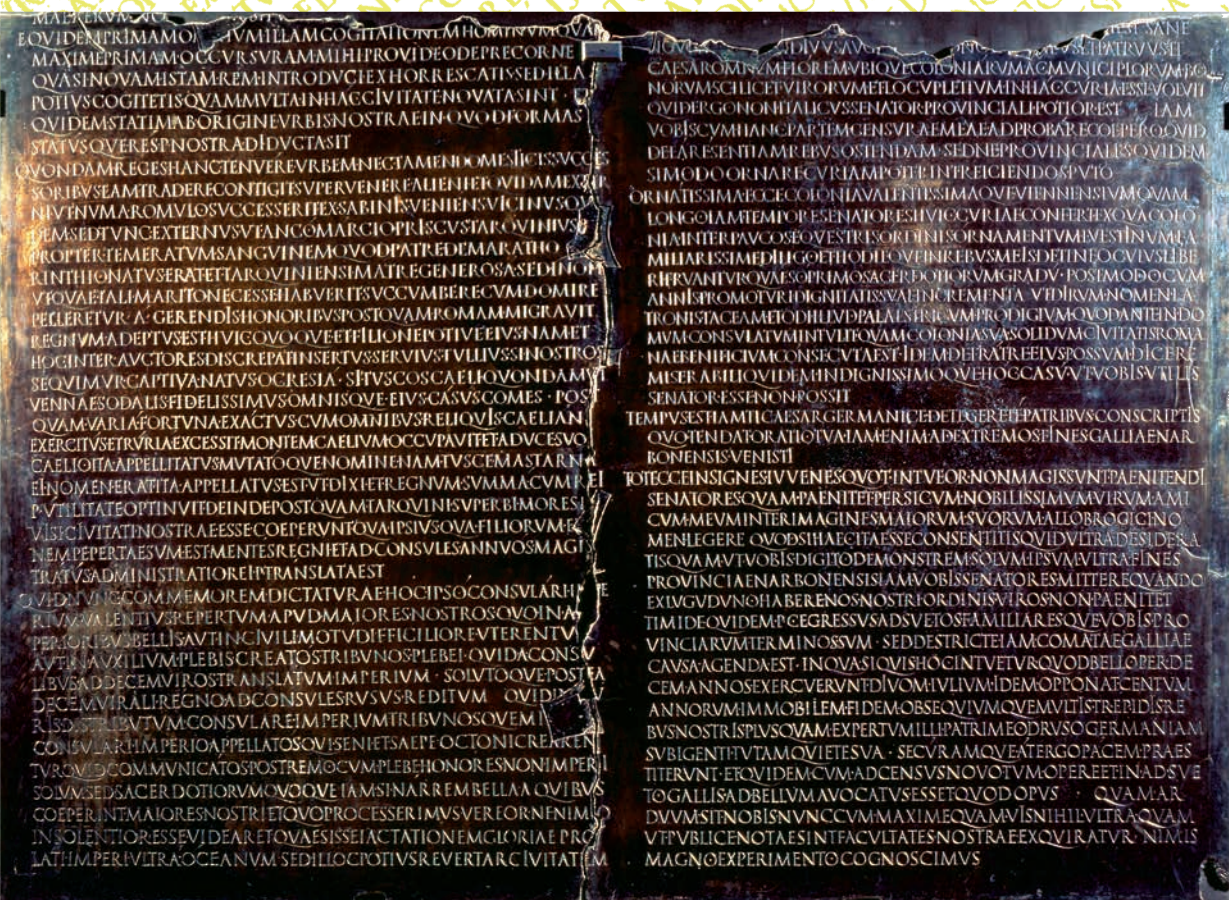


Plaques de marbre avec guirlande de chêne, attribuées au décor de l'autel.
© Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.

L'immédiate proximité de la découverte, dès 1528, de l'inscription des Tables claudiennes et celle, à l'angle de la rue des Fantasques et de la rue Grognard en 1961, d'un fragment de couronne monumentale en bronze recouvert de feuille d'or semblable aux couronnes visibles sur les monnaies ont été interprétées comme renforçant cette hypothèse.

L'important massif de maçonnerie orienté est-ouest, daté du I^{er} siècle de notre ère, mis au jour à l'angle de la rue Burdeau et de la montée de la Grande Côte en 1991, ainsi que celui trouvé en 1827 au niveau du chœur de l'église Saint-Polycarpe pourraient bien appartenir également à une terrasse monumentale...

Les **Tables claudiennes** reproduisent un discours prononcé par Claude en 48 pour demander le droit d'accès au Sénat de Rome et aux carrières sénatoriales pour les notables de la Gaule chevelue.

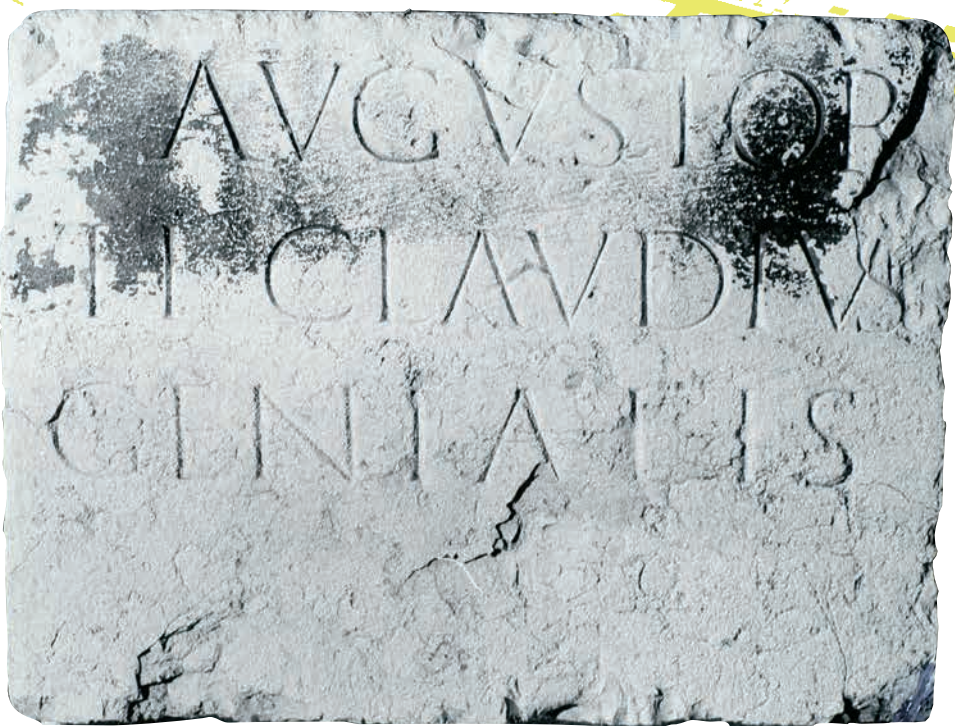


La Table claudienne, reproduisant le discours de Claude au Sénat romain.
© Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.

À l'angle de la rue Sainte-Catherine et de la rue Terme, un ensemble de monuments dédiés aux prêtres de Rome et d'Auguste, à leur sortie de charge, et à leur famille a été dégagé en 1859 : les vestiges sont constitués d'un piédestal en arc de cercle, tourné vers le nord, qui portait les statues d'au moins deux membres de la famille de Ti. Eppius Bellicus, et de trois autres piédestaux rectangulaires, dont celui du *sacerdos* Ti. Claudius Genialis. Le sanctuaire des Trois Gaules se serait-il étendu jusqu'au secteur des Terreaux ?

LE SANCTUAIRE DES TROIS GAULES ET L'AMPHITHÉÂTRE

Les nombreux fragments inscrits, retrouvés au XIX^e siècle dans le secteur du Jardin des plantes, signalant les places réservées pour des peuples des Trois Gaules représentés aux cérémonies annuelles confirment que le monument faisait partie intégrante du sanctuaire fédéral.



Partie basse de l'autel dédié par Tiberius Claudius Genialis.
© Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.

L'AMPHITHÉÂTRE

L'importance, tant politique que religieuse, du sanctuaire y justifia la construction d'un lieu de réunion monumental qui prit la forme d'un amphithéâtre. L'édifice a occupé le site à la topographie contrainte d'une terrasse limitée par des falaises.

I^{ER} SIÈCLE AP. J.-C. : UN AMPHITHÉÂTRE DANS UN SANCTUAIRE

Édifié en 19 ap. J.-C., l'amphithéâtre de Lyon est le plus ancien de Gaule. Construit grâce aux largesses du *sacerdos* (grand prêtre) Caius Julius Rufus, ainsi que l'atteste son inscription dédicatoire retrouvée en 1958, il était destiné dans son premier état aux seuls délégués gaulois.



Dédicace de l'amphithéâtre, découverte en 1958. © Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.

La *cavea* d'origine était constituée d'un simple podium de 12 m de large, structure pleine composée de compartiments juxtaposés et bordée d'un mur de 2,80 m de haut. Les quatre gradins, d'une capacité de 1 800 spectateurs, accueillait les fauteuils réservés des élus gaulois : le nom de chacune des nations représentées était gravé sur la face antérieure des blocs du podium.

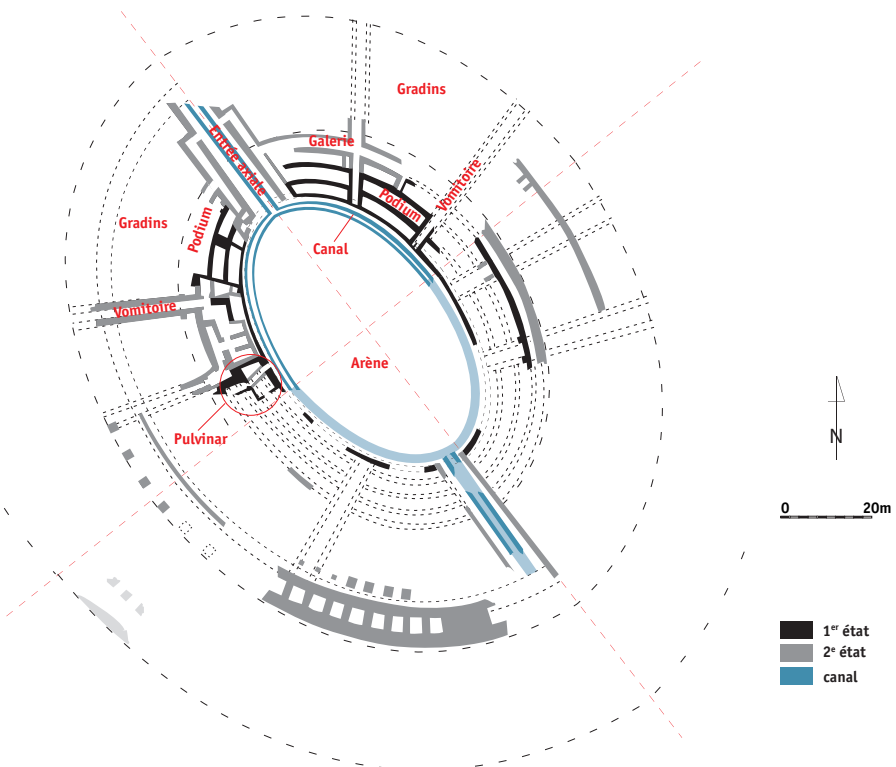


Inscription définissant des places réservées aux Arvernes et aux Bituriges Cubes. © Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.

Une double salle voûtée (chapelle ?) est alignée, au sud-ouest, sur le petit axe de l'édifice. Desservie par un couloir en pente, elle ouvrait directement sur l'arène. Un escalier montait à une tribune (*pulvinar*), large de 15 m, qui offrait à l'empereur ou à son représentant le meilleur angle de vision.

L'*arène* était de proportions moyennes (67,60 m x 41,85 m), comme celle des amphithéâtres d'Arles et de Nîmes. Installée directement dans la molasse du flanc de la colline au nord et sur un remblai peut-être aménagé en terrasse au sud, elle n'était dotée, contrairement aux amphithéâtres plus récents, d'aucune structure souterraine.

Un canal destiné à l'évacuation des eaux de ruissellement, de 1 m de profondeur, bordait l'arène : à l'abri d'une coursive, recouvert d'un plancher en bois, il se vidait dans deux égouts qui passaient sous le dallage de l'entrée sud de l'édifice.



Plan général de l'amphithéâtre des Trois Gaules (d'après F. Artaud, A.-M. Chenavard, A. Audin, J. Gruyer...). © Service archéologique de la Ville de Lyon.



Quartier du Jardin des plantes avec vestiges de l'amphithéâtre
(secteur supposé du sanctuaire des Trois Gaules).
Orthophoto 2003 – Communauté urbaine de Lyon – S.U.R. – droits réservés.

II^E SIÈCLE AP. J.-C. : UN ÉDIFICE PUBLIC

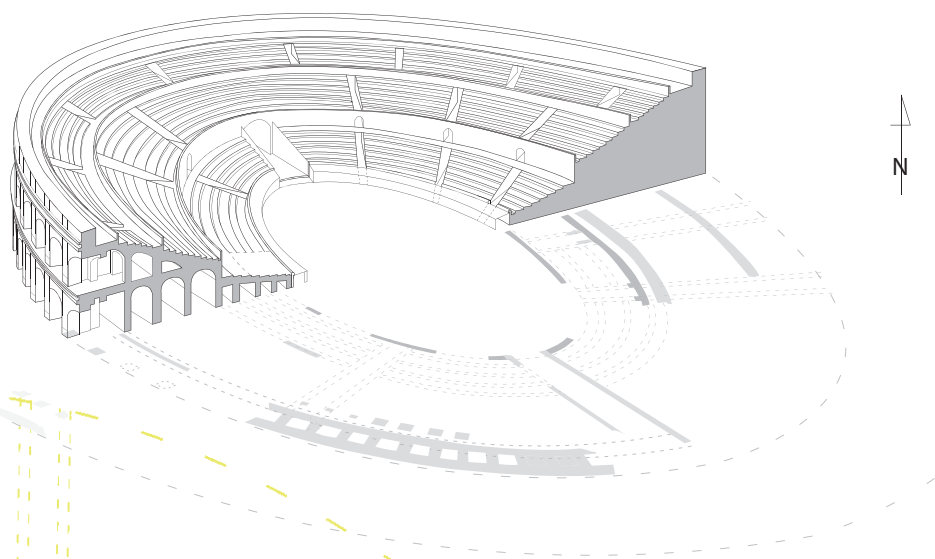
Agrandi par l'empereur Hadrien au début du II^e siècle ap. J.-C. (130-136), sur les deniers du procureur Caius Julius Celsus (?), il devint le plus grand amphithéâtre de Gaule : ses nouvelles dimensions (143,30 m x 117,35 m) lui permettaient d'accueillir 20 000 spectateurs, habitants de Lyon et des quatre Gaules. Ils y assistaient à ces jeux propres au monde romain où s'affrontaient gladiateurs et bestiaires, esclaves, condamnés et bêtes sauvages...

Le podium massif d'origine fut entouré d'une couronne composée de murs rayonnants et de voûtes, supportant des **gradins** d'une pente beaucoup plus accentuée que ceux du premier état.

Le mur de grands blocs de calcaire bordant l'arène fut surmonté d'une rambarde ou d'un filet de protection en fer.

Les **passages** radiaux, ou vomitoires, sont dissymétriques : dans la partie occidentale de l'édifice, ils atteignent les gradins inférieurs sans donner accès directement à l'arène. Dans le quart nord du monument, au contraire, plusieurs vomitoires, traversant le podium initial, débouchent sur l'arène.

Le réseau de circulation du 2^e état comprenait deux galeries elliptiques, distantes de 10,50 m environ, qui supportaient les gradins desservis par des passages voûtés.



Hypothèse de restitution volumétrique de l'amphithéâtre des Trois Gaules
(dessin Ph. Gayte, mise à jour L. Strippoli). © Service archéologique de la Ville de Lyon.

Aujourd'hui, seule l'**entrée** axiale nord est conservée : cette entrée voûtée du second état, doublée par deux galeries latérales, prolongeait une rue extérieure taillée dans la molasse.

On peut supposer que l'édifice, entouré d'un simple mur plein dans son premier état, fut doté d'une **façade** à piles et arcades dans son second état.

Son histoire fut ponctuée d'événements tragiques, que nous rapportent les textes antiques : l'empereur Caligula y fit assassiner en 39 son cousin Ptolémée, roi de Maurétanie ; l'insurgé gaulois Mariccus y fut exécuté sous les yeux de l'empereur Vitellius en 69. En 177 ap. J.-C., c'est là que furent suppliciés, après plusieurs semaines d'interrogatoires et de tortures, l'évêque Pothin, Blandine et leurs compagnons chrétiens, comme le rapporte la lettre adressée à leurs frères d'Asie et de Phrygie par les chrétiens de Lyon et de Vienne.

DE L'OUBLI À LA REDÉCOUVERTE



C. Séraucourt, *Plan géométral de la Ville de Lyon (1735)*.
© Inventaire de Lyon, propriété de l'État et de la Ville de Lyon.

L'édifice, largement spolié depuis l'Antiquité, occupait à la fin du XIII^e siècle un vaste terrain couvert de vignes. Joliment baptisé « corbeille de la Déserte » (du nom du monastère sur le terrain duquel il était situé), il avait laissé comme souvenir sur le Plan scénographique (milieu du XVI^e siècle) trois arches et un chemin incurvé et figurait encore, restitué, sur plusieurs plans du XVIII^e siècle, dont ceux de Séraucourt (1735-1740), Delamonce (1755) et Perrache (1769). Le site fut ensuite occupé par le jardin botanique créé à la Révolution.

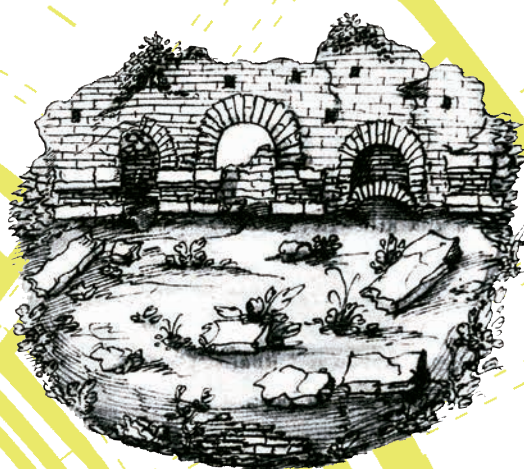
L'archéologue **François Artaud** y commence des fouilles en 1818 mais interprète les vestiges dégagés, à cause de la présence d'une source et d'un égout, comme ceux d'une naumachie (édifice consacré à des joutes aquatiques)...

Deux réservoirs, creusés sur le site par la Compagnie des Eaux en 1834 et en 1854, marquent le début des **destructions modernes**. Les grands travaux du Second Empire accentuent le désastre: en 1857-1858, le prolongement de la rue Burdeau amène à raser les vestiges de la partie méridionale du monument ; en 1859 commence la construction de la gare du funiculaire, dont la tranchée-tunnel, creusée en 1860, détruit les fondations de la partie orientale de l'édifice. De précieux relevés des vestiges détruits sont alors établis par E.-C. Martin-Daussigny et A.-M. Chenavard.

En dépit des recherches déjà menées, l'amphithéâtre va être au cœur d'une longue **querelle scientifique** à la fin du XIX^e siècle. L'hypothèse de sa localisation sur la colline de Fourvière amène, en 1933, le début du dégagement des vestiges du théâtre.

En 1953-1955, lors la construction de l'École des beaux-arts, on identifie un mur antique attribué à la terrasse située au nord-ouest de l'édifice.

Amable Audin y reprend en 1956-1957 des fouilles financées par l'État et par la Ville de Lyon, qu'il poursuivra jusqu'en 1978 en dégagant et en restaurant les vestiges actuellement visibles.



Arcades de l'amphithéâtre
(dessin de G. Symeoni, *L'origine et le antichità di Lione*, 1559).

Classé monument historique en 1961, l'amphithéâtre des Trois Gaules est aujourd'hui annexé au modeste espace vert dernier avatar du Jardin des plantes. Il attend une reprise de l'étude archéologique pour retrouver sa place emblématique au sein du sanctuaire dans lequel il est inscrit.